

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
UNIVERSITÉ TOULOUSE 2

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 ;
Vu l'arrêté du 04 juin 2021 accreditant l'UNIVERSITÉ TOULOUSE 2 en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les procès-verbaux du jury ;

Le Diplôme National de MASTER de ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE, Parcours type ÉTUDES FRANÇAISES ET FRANCOPHONES (E2F)
mention Très Bien

est délivré à Mme **ALEKSANDRA PURGAL**, date de naissance le 11 septembre 1998 à CRACOVIE (POLOGNE)
au titre de l'année universitaire 2024-2025 et confère le grade de master,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 04 décembre 2025

La Présidente de
l'Université Toulouse 2



Emmanuelle Garnier

2025205408-607 **TOM-II** 19063417

La Rectrice de la région académique,
Chancelière des Universités



Carole Drucker-Godard